

### CSE extra Trixell du 16/04/2020

ODJ :

1. Point sur l'aménagement du temps de travail 2020
2. Information en vue de consultation ultérieure sur le recours au dispositif d'activité partielle dans le contexte du COVID19
3. Suite à l'information du CSE le 2 avril, consultation sur :
  - la mobilisation d'une semaine de congés payés par anticipation dans le cadre de la crise sanitaire COVID19
  - la mobilisation des jours de congés acquis pour ancienneté.
4. Information en vue de consultation sur le projet de reprise progressive des activités stratégiques et le plan de mesures sanitaires associées
5. Information / consultation sur la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) dans le cadre de la prise en compte des situations à risque liées à la pandémie de Covid-19

#### Point 1 : Aménagement du temps de travail

- Maintien de la fermeture du 22 mai pour les personnes en semaine

Point suspendu. A rediscuter au prochain CSE.

- Pour les personnes concernées chômage partiel : congés 2019/2020 à prendre au plus tôt avant le 31 mai, sans possibilité d'alimentation de son CET en temps.
- Pour les personnes en activité : congés à solder avant le 31 mai, avec alimentation en temps du CET possible (maximum 5 jours)
- Possibilité exceptionnelle : report de 1 à 10 jours de congés pour les activités critiques (sur demande du salarié, avec validation manager puis CODIR et à prendre avant le 30 septembre 2020) avec incitation de poser 5 jours sur le CET

Les personnes en garde d'enfants doivent solder leurs congés au 31 mai.

#### Point 2 : Information sur le chômage partiel

xx personnes concernées (dans les secteurs DT, DI, qualité, SI, HSE, Assistanat, alternants)  
Besoin estimé jusqu'au 19 juin (date estimée par TXL de retour à une situation normale)

#### Point 3 : consultation sur mobilisation des jours de congés

Si ce n'est pas contraire à l'accord du groupe, proposition de Marine d'accorder le choix entre mobilisation de congés et chômage partiel.

Vote CONTRE la mobilisation de façon anticipée des congés 2020/2021 (10 votants : 2 ABSTENTIONS, 1 POUR et 7 CONTRE)

Point 4 : Information sur la reprise des activités stratégiques

	Projets stratégiques	Estimation besoins stratégiques	
		Min	Max
Mécatronique : CAO			
Logiciel : Routine de test et développement software			
Support CEM, Halt			
M&O : CEM, chrono et tests, Halt tests			
Elec : évaluation cartes et testeur			
Procédé			
Support production			
Total			

Informations supprimées pour  
mise en ligne, n'hésitez pas à  
contacter vos élus CFDT pour  
obtenir le document original complet.

➤ [ ] personnes par équipe  
Sur les 4 semaines à venir

Mesures de protection toujours d'actualité (ségrégation géographique, ....)

La reprise proportionnelle permet aussi d'apprendre et d'être meilleur au moment du déconfinement.

Point 5 : Mise à jour du DUER

Actuellement sur l'intranet, le DUER date de septembre 2019

Pas de prise en compte des RPS dans le document actuel

9 Votants : 8 POUR et 1 ABSTENTION

Reserve sur la mise à jour et l'intégration des RPS

Point divers :

Prime exceptionnelle pour les salariés présents sur site au prorata du temps de présence sur site (modalité : montant en cours de définition et sera versé sur paie de mai)